

VARIATION DANS L'EXPRESSION DES RELATIONS SPATIO-TEMPORELLES EN FRANÇAIS MÉDIEVAL¹

Malinka VELINOVA

Université de Sofia et Université Paris IV – Sorbonne

Variation in the expression of spatio-temporal relations in medieval French

The paper intends to show that lexical and syntactical diversity in the expression of spatio-temporal relations via relative pronouns or/and conjunctions in medieval French is a function – at least in certain cases, though these could be very few – of enunciative and discursive peculiarities of the texts. To this end, we turn our attention to the medieval usage of *où* and *quand* and of the concurrent forms serving to express spatial and temporal localization respectively. We make a brief survey of their variations and changes relying on an examination of an Old French corpus which, though restricted, is built up of texts of different genres, which pertain both to scripturality intended to be transmitted or performed vocally and to conceptual scripturality, or scripturality proper (one which could remain unmediated by voice). This survey shows that it is incumbent on *où* to have a variety of temporal usages, although it is principally used as a locative pro-form. The most numerous occurrences of temporal *où*, without antecedent, have been found in the genre of epic poetry (which represents basically the scripturality intended to be transmitted vocally). We assume that this distribution is due to the specificity of the enunciation *in praesentia* of the *chansons de geste*: a kind of enunciation which probably suggests the most perfect expression of the unity of space and time, from the point of view of the texts' interpretation, performance and perception.

Key words: Expression of temporality and of spatiality ; Variation ; Pronouns and conjunctions ; Medieval French ; Enunciation *in praesentia*

Mots-clés: Expression du temporel et du spatial ; Variation ; Pronoms et conjonctions ; Français médiéval ; Énonciation *in praesentia*

1. La représentation du temps et de l'espace : préliminaires théoriques en guise d'introduction

On admet en général qu'il est propre à la mentalité du Moyen Age de ne concevoir « l'abstrait qu'à travers et pour le concret » (IMBS, 1956 : 114), et par conséquent l'idée de temps à travers l'idée d'espace. Or, ceci n'est pas valable que pour la mentalité médiévale : il est plus facile de se représenter, et de l'exprimer par la suite, le concret, ou le réel, le spatial, ou le visible ; on désigne donc l'abstrait, le virtuel à l'aide de ce qui ne l'est pas.

Parmi les tenants de la théorie traditionnelle concernant la représentation du spatial et du temporel, on peut citer R.-L. Wagner, qui pose, pour ce qui est surtout des origines de la langue française :

« Dès l'ancien français, le sujet parlant distingue fort clairement le domaine spatial du domaine temporel ; mais loin d'être frappé par les différences de conditions que présentent une localisation de l'espace et l'opération correspondante dans le temps, il n'a cessé, semble-t-il, de ramener la seconde à la première. L'une et l'autre, d'ailleurs, n'offraient pas à ses yeux la même

¹ Une première version de cet article a été présentée au colloque de l'AFLS qui s'est tenu à l'Université de Neuchâtel du 3 au 5 septembre 2009.

valeur et l'on conçoit que dans un état de civilisation peu avancé où l'esprit historique vivait encore à l'état embryonnaire, la première ait acquis plus d'importance que l'autre. »
(R.-L. WAGNER, 1936 : 163)

mais aussi Haspelmath, qui, se basant sur des observations sur plusieurs dizaines de langues, conclut :

« We saw in almost all of the semantic functions investigated here that the large majority of languages employ an originally spatial adposition (or case) to signal a temporal relationship. The systematic cross-linguistic study has thus confirmed earlier impressionistic statements concerning the ubiquity of conceptual transfer from space to time. There are no languages that depart from this general trend, and in this sense it is truly universal. However, in each of the individual semantic functions, there are a few languages that have a non-spatial source for their marker of the function. In this sense the space-to-time transfer is not universal, but only a strong tendency. » (HASPELMATH, 1997 : 140)

D'autres linguistes, comme PERRET (1988 : 187), s'en tiennent à l'hypothèse qu' « il n'y a ni prépondérance du temporel sur le spatial [...] ni prépondérance du spatial sur le temporel, comme on se l'imagine généralement ». Il y a, enfin, des auteurs qui, comme HADERMANN (1993 : 66), prennent le parti de ne pas retenir l'hypothèse localiste (traditionnelle) « comme base de travail puisque à travers l'étude du mot *où* nous ne pourrions pas vérifier si les structures locatives sont en effet plus fondamentales que d'autres »².

Sans vouloir nous engager dans ce débat autant théorique et philosophique qu'empirique, nous soutiendrons ici que, s'agissant de l'ancien français en particulier, l'expression de la temporalité dans les conjonctions de subordination n'est pas indépendante, à part : elle est liée à l'expression du lieu (le relatif-interrogatif *ou*), de la manière (le conjonctif-interrogatif *come*), etc. Le mariage d'espace et de temps dans les moyens grammaticaux semble le mieux illustré par les tours figés *ou + veoir* et *ou que + veoir*, caractéristiques du genre épique. Certains emplois des introducteurs propositionnels spatio-temporels sont étroitement liés, en conséquence, à la spécificité de l'énonciation médiévale qui est une énonciation « ici et maintenant », *in praesentia*, se caractérisant, surtout aux origines du français, mais aussi par la suite, tout au long du Moyen Âge, par l'oralité ou l'oralisation, et, dans tous les cas, par la vocalité des textes, car même la lecture solitaire s'effectuait à haute voix (*cf.* entre autres RYCHNER, 1955 ; ZUMTHOR, 1983 et 1987 ; PERRET, 2006). La variation dans l'expression des relations spatio-temporelles reposerait ainsi aussi bien sur les nécessités de la versification, le nombre de syllabes, le rythme, etc., que sur les spécificités de la transmission, de la diffusion orale des textes.

2. La spécificité du texte littéraire au Moyen Âge

Il semble, à la suite de plusieurs études qui ont été faites depuis une vingtaine d'années (notamment KOCH, 1993 et VITZ, 1999), que le texte médiéval ait été l'objet d'un traitement spécifique, relevant de l'oral et de l'écrit dans le même

² Il faut pourtant souligner qu'il s'agit pour HADERMANN (1993), dans son *Étude morphosyntaxique du mot où*, de faire une description en synchronie de la proforme *où* en français contemporain.

temps, et étant régi par des tensions diverses et variables vers ces deux pôles de la communication, en fonction de l'époque de composition et du genre de l'œuvre. Selon ZUMTHOR (1987 : 22), presque tous les textes qui nous sont parvenus du X^e au XII^e siècle et, dans une moindre mesure, ceux du XIII^e et du XIV^e siècle, se caractérisent par un « transit vocal », qui est le seul moyen de leur réalisation et de leur socialisation. Pour KOCH (1993), on a affaire, dans le cas des plus anciennes œuvres françaises, à une « scripturalité à destin vocal ». Koch se réfère au modèle qu'ont élaboré lui-même et Oesterreicher (KOCH & OESTERREICHER, 2007³) concernant les différents rapports avec l'oral et l'écrit qu'un texte est censé entretenir. Il s'agit d'une distinction fondamentale entre l'aspect « conceptionnel » et l'aspect « médial » de la production du texte : l'aspect « conceptionnel » relève soit de l'immédiat communicatif (l'oralité), soit de la distance communicative (la scripturalité) ; l'aspect « médial » a trait à la réalisation du texte par l'intermédiaire du code phonique ou du code graphique.

Suivant ce modèle et les thèses de Zumthor, les plus anciennes œuvres en langue française, comme les chansons de geste et les vies de saints, relèveraient de la scripturalité à destin vocal, tandis que les autres genres, plus tardifs (le roman en particulier), seraient censés plutôt tenir de la scripturalité à proprement parler. Or, selon VITZ (1999), les romans en vers octosyllabiques sont aussi à considérer en tant qu'œuvres procédant de l'oralité, tout comme les poèmes épiques. Si l'on se référait à la position de Vitz⁴ et au modèle de Koch, notre corpus⁵ d'ancien français ne contiendrait que deux œuvres relevant de la scripturalité conceptionnelle, ou propre, c'est-à-dire « accessible à une réception sans intervention de la voix » (KOCH, 1993 : 51), même si elles pouvaient encore être lues à voix haute et devant une assistance plus ou moins restreinte, notamment *La Conquête de Constantinople* de Villehardouin (chronique du début du XIII^e siècle) et *La Mort le roi Artu* (roman en prose du XIII^e siècle). Il nous semble pourtant qu'il serait un peu abusif de qualifier tous les autres textes, excepté les cinq chansons de geste et les deux vies de saints, comme ayant été destinés à une performance orale, ou comme ne relevant sans aucun doute que de la scripturalité à destin vocal.

L'objectif principal de la présente étude sera donc de déterminer, dans le cadre d'un corpus plutôt restreint à cette étape, dans quelle mesure l'emploi des conjonctifs et relatifs temporels et locatifs se trouve conditionné par le caractère oral ou oralisé des textes médiévaux. Pour ce faire, on s'arrêtera, dans ce qui suit, sur l'usage médiéval de *où* et de *quand*, ainsi que sur l'emploi de leurs concurrents, dans respectivement l'expression du lieu et celle du temps.

³ Pour l'édition espagnole de l'ouvrage, paru en allemand en 1990.

⁴ Pour une critique de cette position, cf. GAUNT (2001).

⁵ Le corpus dépouillé est composé, pour la période de l'ancien français, de deux vies de saints, du XI^e et du XII^e siècle (*La Vie de saint Alexis* et *La Vie de saint Gilles*), de cinq chansons de geste, de la fin du XI^e au début du XIII^e siècle (*La Chanson de Roland*, *Le Charroi de Nîmes*, *Aliscans*, *La Prise d'Orange* et *Ami et Amile*), d'un roman en vers (*Yvain* de Chrétien de Troyes) et de lais du XII^e siècle (*Marie de France*), d'une chronique et d'une fiction en prose du XIII^e siècle (*La Conquête de Constantinople* de Villehardouin et *La Mort du roi Arthur*), ainsi que d'une nouvelle du XIII^e siècle (*La Châtelaine de Vergy*) ; pour ce qui est de la période du moyen français, nous avons utilisé la base DMF.

3. Expression de la valeur locative en français médiéval

3.1. *Ou* – relatif et interrogatif⁶

De pivot de l'étude nous servira le mot *ou*, dont les emplois en ancien français sont aussi bien locatifs que temporels. Or, en latin l'interrogatif locatif *ubi*, l'étymon de *ou*, ne sert qu'à questionner sur le lieu, au sens de « où » sans mouvement (cf. ERNOUT & THOMAS, 1997 : 157). Son emploi en latin populaire en tant que pronom relatif exprimant la direction d'origine, équivalant à *a (ex, de) quo, qua, quibus*, n'est pas très fréquent face à celui de *unde* (VÄÄNÄNEN, 1963 : 134). L'ancien français élargit donc, comme on va le voir, les emplois de *ou* non seulement dans les valeurs locatives mais aussi dans les valeurs temporelles.

« *Où*-relatif est polyvalent en ancien français : en tant que proforme relative, il peut reprendre différents types de syntagmes :

- des antécédents à valeur locative intrinsèque ou extrinsèque qui exercent la fonction de complément ou d'adjoint locatif dans la relative,
- des antécédents non locatifs, ayant une fonction indirecte dans la relative,
- des antécédents assumant la fonction d'adjoint temporel dans la sous-phrased. » (HADERMANN, 2009 : 129)

Lorsqu'il s'agit de l'emploi relatif de la forme *ou* quant à l'expression de la localisation dans l'espace, il faut prendre en considération le fait que « *ou* local sans antécédent est très rare en ancien français » et que « pour l'expression du lieu, on préfère le composé *la ou* » (IMBS, 1956 : 172-173). Voici un exemple où les deux cas se suivent, sans doute à cause de la versification, ou plus précisément du nombre de syllabes, dans deux vers successifs :

- (1) Venent *u* la bisse ert perdue,
e *la u* fud her plus seüe,
est li reis descenduz a terre.
(*La Vie de saint Gilles*, 1835-1837 : Ils se rendirent là où les chasseurs avaient perdu la biche ; sur les lieux mêmes où ils l'avaient poursuivie la veille, le roi descendit de cheval.)

Il est des emplois en ancien français dans lesquels *ou* exprime, d'après son étymologie, l'idée pure d'espace ; c'est la représentation locale par excellence. La forme est employée dans notre corpus surtout comme relatif à antécédent, mais il y a des cas, quoique assez rares par rapport à l'emploi des autres variantes, où elle fonctionne comme adverbe interrogatif avec le verbe *aler*, comme par exemple en (2) :

- (2) Sire compains, *ou* iestez voz aléz ?
(*Ami et Amile*, 1898 : Seigneur compaignon, qu'êtes-vous devenu ?)

⁶ Nous n'avons pas jugé nécessaire, pour les fins de la présente étude, d'observer à part ni les emplois relatif et interrogatif de *où*, ni ceux de ses concurrents dont il s'agit ici ; pour des descriptions distinctes et exhaustives des différents emplois du mot *où*, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, cf. HADERMANN (1993 et 2009).

3.2. Les concurrents de *ou* formés avec le déterminant *quel*

Or, cet héritage du latin, que présente *ou*, se trouve concurrencé en ancien français par des locutions adverbiales locatives formées avec l'adjectif épithète *quel*. Celui-ci détermine surtout le substantif *part* (en (3) et (4)), mais aussi *leu* (en (5)), dans les interrogations directes ou indirectes.

- (3) [...] Kar jeo ne sai *queil part aler* [...].
(Marie de France, *Guigemar*, 335 : [...] car je ne sais où aller [...].)
- (4) Entre ci e le seint Martin
en savrez vus tute la fin,
quel part jo tent e voldrai tendre
endreit de femme aver e prendre.
(*La Vie de saint Gilles*, 359-362 : D'ici à la Saint-Martin, vous saurez exactement *ce que j'ai l'intention de faire* et ce que j'ai décidé en matière de mariage.)
- (5) « Ha ! biaux douz amis, dites moi *en quel leu vos lessastes* le chevalier dont vous me parlez ? [...] »
(*La Mort le roi Artu*, 41, 126-128 : « Ah ! très cher ami, [...], dites-moi *en quel lieu vous avez laissé* le chevalier dont vous me parlez ? [...] »)

Le tour *quel part* apparaît dans les textes dès le XII^e siècle (il fait défaut dans *La Vie de saint Alexis*, alors que dans *La Chanson de Roland* on ne trouve que l'indéfini : cf. plus loin, en (6)). Il ne s'emploie dans notre corpus qu'avec les verbes *aler* (dans la plupart des cas), *torner*, *vertir*, *trover*, *emporter*. À la différence de *ou*, et si l'on tient compte du sémantisme des verbes qui l'accompagnent, le tour exprime mieux l'idée de mouvement. Il se peut que la locution ait été forgée grâce à un certain effort de rester fidèle à l'étymologie de *ou*, ainsi que de la nécessité d'une tournure plus nuancée qui soit en même temps plus précise et plus souple. *Quel part*, par exemple, peut avoir ainsi un sens abstrait, bien qu'assez rarement, comme en (4).

Employé avec le substantif *leu*, le tour exprime l'idée locale, plutôt sans mouvement (avec le verbe *lessen* le plus souvent) ; or, en (7), suivi du verbe *aler*, il n'est que le synonyme de *ou* et de *quel part*. On ne saurait donc distinguer les différentes tournures, du moins dans notre corpus, de par leur spécialisation stricte dans l'expression de telle ou telle idée (avec ou sans mouvement quant à la localisation spatiale en particulier) ; il se peut aussi qu'elles soient peu à peu devenues interchangeables (notamment aux fins de la versification), n'ayant pu se spécifier dans une fonction distincte quelconque.

3.3. L'indéfini spatial et la disparition de *quel... que* au profit de *quelque*

Outre la locution conjonctive *ou que*, qui marque l'indétermination locale et qui apparaît dans les plus anciens textes français, comme *La Vie de saint Alexis*⁷, il

⁷ C'est une locution très stable dès les origines, comme l'affirme SOUTET (1992 : 162-163), qui ne signale aucun trait spécifique si l'on compare les occurrences à l'usage moderne, à l'exception de celle de la *Vie de saint Alexis* (v. 93) :

existe en ancien français d'autres moyens grammaticaux qui servent à désigner la localisation indéterminée, formés, eux aussi, avec « un *que* moitié relatif moitié conjonction » (FOULET, 1919 : 223), qui suit les tours basés sur *quel*. En moyen français *ou que*, dans cet emploi de « n'importe où » – le seul « survivant » parmi tous les emplois de la tournure (JOKINEN, 1978 : 54) –, prend nettement le dessus sur les autres formes.

Quant à notre corpus d'ancien français des XII^e et XIII^e siècles, *ou que* n'est employé qu'une seule fois dans *La Châtelaine de Vergy*, sans qu'il y ait d'occurrences d'autres formes indéfinies, tandis que dans *La Conquête de Constantinople* il n'y a pas de *ou que*, mais à deux reprises est employé l'indéfini formé sur *leu*, en (7) et en (8), et une fois encore le tour *en quelconques leu que*. Le dépouillement d'*Yvain*, réalisé à l'aide du DECT, montre également un emploi indifférent des tours avec *ou* (2 occurrences) et *quel part que* (1 seule occurrence) ou *quelque leu que* (2 occurrences), ce qui pourrait bien être en fonction des exigences du mètre, de la versification.

- (6) A icest mot se pasmet li marchis
Sur son cheval que cleimet Veillantif.
Afermet est a ses estreus d'or fin :
Quel part qu'il alt, ne poet mie chaïr.
(*La Chanson de Roland*, 2031-2034 : À ces mots, le marquis s'évanouit sur son cheval qu'il appelle Veillantif. Maintenu en selle par ses étriers d'or fin, *de quelque côté qu'il se penche*, il ne peut tomber.)
- (7) [...] qu'il tenroient fermement toutes les couvenances qu'il feroient, par touz les pors de mer, *en quel que leu que il alassent*.
(Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 13 : [...] qu'ils tiendraient fidèlement tous les accords que les messagers concluraient dans tous les ports de mer, *en quelque lieu qu'ils aillent*.)
- (8) [...] a faire le service Dieu et la crestienté, *en quel leu que ce soit*.
(Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, 22 : [...] pour faire le service de Dieu et de la chrétienté, *en quelque lieu que ce soit*.)

En ce qui concerne la concurrence entre *quel* et *quelque* dans ce cas, SOUTET (1992 : 164-165) affirme que l'ancien français privilégie les tours en *quel... que* sur ceux en *quelque... que* dans une proportion des deux tiers et que c'est au XV^e siècle que le second tour prend nettement le dessus sur le premier⁸. Pour ce qui est de la période du moyen français, s'agissant de la concurrence de ces deux tours avec *ou que*, on peut voir, d'après les dénombrements de la base électronique du DMF, que les occurrences de *quel part*, y compris celles de l'indéfini *quel part que*, font à peine un septième du nombre total d'occurrences de *ou que* ; les occurrences de *quelque part* et de *quelque lieu* en font séparément un dixième à peu près. La disparition du tour indéfini *quel* + substantif + *que* aurait entraîné celle de la locution adverbiale *quel part*. Selon FOULET (1919 : 227), *quel... que* a

Larges almosnes par Alsis la citet

Donat as povres o qu'il les pout trover.

où il est employé un indicatif dans la relative au lieu du subjonctif que l'on retrouve en général.

⁸ Sur la formation et l'évolution de la suite *quelque... que*, cf. SOUTET (1992 : 166-169), et SOUTET (2010), sur la genèse et le sens de *quelque*.

reculé, dès avant la fin du Moyen Age, devant l'alliance de *quelque... que* (on voit l'hésitation entre les deux agencements chez Villehardouin, par exemple). Par la suite, on peut observer la grammaticalisation de l'indéfini de lieu *quelque part*, où l'élément *part* sera dorénavant différent du mot lexical *part* (BLANCHE-BENVENISTE, 2003 : 286).

Et LE BIDOIS (1935 : 339) de regretter « que ce tour si dépouillé, si clair, disparût de l'usage ». En effet, on a plusieurs traductions du vers du *Roland* en (6), qui sans s'opposer au fond apportent chacune des nuances légèrement différentes à la phrase. Si Le Bidois préfèrent le tour « quelle part qu'il aille », le glosant, faute de mieux, par « où qu'il aille », Dufournet par exemple propose l'interprétation « de quelque côté qu'il se penche ». Il semble que le contexte ait aussi joué un rôle important dans certains cas, ce que le tour permet grâce à la polysémie de *part*, avant le figement de la locution *quelque part*.

3.4. Dont et les formes *de + quel...*, exprimant l'idée d'origine

Quant à l'idée d'origine, spatiale ou généalogique, elle est exprimée dans l'ancienne langue par ces mêmes locutions, précédées de la préposition *de*, ainsi que par la forme *dont*, surtout avant l'apparition *d'ou* (« d'où »).

Dont, qui est étymologiquement adverbe de lieu et équivaut à « d'où », indique en ancien et en moyen français l'origine, la provenance, alors que les occurrences graphiques de *d'ou* n'apparaissent, d'après le DMF, que vers la moitié du XV^e siècle chez Antoine de La Sale (il n'y en a que deux occurrences – avec le verbe *venir*, en emploi relatif et interrogatif).

Cet état de choses s'expliquerait par l'emploi rare de *ubi* en latin vulgaire (cf. VÄÄNÄNEN, 1963 : 134), et par l'emploi beaucoup plus fréquent de *unde*, ainsi que par la même prononciation en ancien français. LE BIDOIS (1935 : 302) interprètent la concurrence entre *dont* et *d'ou* comme une « équivalence possible » entre les deux formes, grâce à l'apostrophe dans la forme *d'ont*, qui apparaît dans certains textes. La locution en (9) sera donc une variante de *dont* et/ou de *d'ou* indiquant l'origine spatiale, tandis que celle en (11), la variante de *dont* et/ou de *d'ou* marquant l'origine généalogique. On a ainsi une variation encore du tour *quel + substantif*, en l'occurrence *terre*, dans l'expression de la valeur locative.

- (9) Asez i ot ki li cunta
De queil part il esteit venuz [...].
(Marie de France, *Milon*, 392-396 : [...] beaucoup lui dirent de quel côté il était allé [...].)
- (10) En mi sa voie a Bertran encontré,
Si li demande : « Sire niés, dont venez ? »
(*Le Charroi de Nîmes*, 31-32 : Ayant rencontré Bertrand en chemin, il lui demande : « Seigneur, mon neveu, d'où venez-vous ? »)
- (11) Li apostolles mult se paine,
d'enquerre quele vie il meine
e de quel terre il ert venu.
(*La Vie de saint Gilles*, 3373-3375 : Le pape voulant connaître la vie qu'il menait et le pays d'où il était originaire [...].)
- (12) Li cuens Amiles s'apuia as limons

Et li demande : « Sire, dont iestes vous ? »

(*Ami et Amile*, 2732-2733 : S'appuyant aux limons, le comte Amile demande au lépreux : « Seigneur, d'où êtes-vous ? »)

Quoi qu'il en soit, la fréquence d'emploi de *dont* est beaucoup plus élevée que celle des variantes concurrentes en (9) et (11), auxquelles on recourt, paraît-il, lorsqu'on a besoin de plusieurs syllabes pour remplir le vers, d'autant plus que dans certains cas, comme en (9), la tournure prête à l'équivoque (*venir* vs *aler*).

3.5. *Si com(e)* au sens de « là où »

Parmi les moyens grammaticaux servant à indiquer la position statique dans l'espace, il est une locution conjonctive à la base du morphème marquant originellement la manière – à savoir *si com(e)* –, même si ses emplois sont assez rares en français médiéval. MENARD (1994 : 214) pose que celle-ci « s'emploie parfois au sens local de 'là où', car de l'idée de manière d'être [...] on peut passer facilement [...] à une représentation spatiale », et il cite l'exemple suivant :

- (13) « [...] Donez moi Nymes o les granz tors aiguës,
Après Orenge, cele cité cremue,
Et Neminois et tote la pasture,
Si com li Rosnes li cort par les desrubes. »
(*Le Charroi de Nîmes*, 502-505 : « [...] donnez-moi Nîmes aux grandes tours pointues, puis Orange, la cité redoutable et le pays nîmois et tous ses pâturages, *là où* coule le Rhône au fond des ravins. »)

Il est à signaler que l'on retrouve le même emploi, dans presque la même formule, dans *La Prise d'Orange* (cf. (14)), chanson de geste de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, qui présente plusieurs traits communs avec *Le Charroi de Nîmes*, dont elle prétend être la « continuation ».

- (14) Regarde aval *si com* li Rosne bru[i]t,
Vers orient *si com* le chemin fu, [...].
(*La Prise d'Orange*, 108-110 : Regardant en contrebas, *là où* le Rhône gronde, vers l'orient, dans la direction du chemin [...].)

4. Expression de la valeur temporelle en français médiéval

4.1. *Com(e)*

La même locution, *si com(e)*, peut avoir aussi une valeur temporelle : elle traduit alors l'idée de « tandis que » (MOIGNET, 1976 : 235). L'emploi de *com(e)* en tant que conjonction temporelle serait une imitation du latin et se rencontrerait surtout dans les textes influencés par le latin (*ibid.* : 234). HERMAN (1963 : 170) souligne pourtant que *com* temporel n'est pas un latinisme, car « sa présence dans les documents de la fin du premier millénaire, son emploi dans la plupart des chansons de geste suffisent à prouver que *com* temporel faisait bel et bien partie du stock autochtone des subordonnants français ».

Comme on peut le voir à partir de l'exemple en (15), le comportement syntaxique de *cum* est analogue à celui de *quant* (cf. *infra* (18)) ; or, sa fréquence

d'emploi, par rapport à celle de *quant*, comme conjonction temporelle, se trouve huit fois moins élevée dans *La Chanson de Roland*, par exemple.

- (15) Li reis Marsilie, *cum il veit Baligant*,
Dunc apelat dui Sarrazin espans : [...]
(*La Chanson de Roland*, 2827-2828 : Le roi Marsile, *quand il voit Baligant*, appelle alors
deux Sarrasins d'Espagne : [...])⁹

4.2. Dont-relatif temporel

Le relatif *dont*, en ancien français, s'emploie aussi parfois pour marquer le temps (cf. KUNSTMANN, 1990 : 185). Dans l'exemple suivant, cité par MENARD (1994 : 310), *dont*, qui suit un antécédent temporel, précise une date par rapport à un autre repère temporel ; c'est un emploi que la forme aura encore en moyen français.

- (16) Le soir *dont* la bataille dut estre l'endemain.
(*La Mort le roi Artu*, 79, 29 : Le soir, veille de la bataille.)

4.3. Quant

En ce qui concerne la conjonction la plus employée dans l'expression de la valeur temporelle – à savoir *quant* –, c'est une des rares conjonctions de subordination directement héritées du latin classique dans toutes les langues romanes (cf. IMBS, 1956 : 33). Mais, même si en latin classique « *quando* a surtout une valeur causale », « *quando* conjonction est en effet, comme *quando* adverbe, un morphème temporel depuis les origines » (*ibid.*)¹⁰.

Bien que la conjonction *quant* puisse être concurrencée en ancien français par *com(e)*, dans des structures syntaxiques analogues, soit au début, soit à l'intérieur de la phrase, surtout après un sujet nominal, elle reste de loin préférée dans la construction des phrases complexes, comme dans les exemples suivants :

- (17) *Quant il le vit*, sel prist a ledengier : [...]
(*Le Charroi de Nîmes*, 735 : *Sans plus attendre*, il se mit à l'insulter : [...])
- (18) Li quens Rollant, *quant il les veit venir*,
Tant se fait fort e fiers e maneviz [...].
(*La Chanson de Roland*, 2124-2125 : Le comte Roland, *quand il les voit venir*, devient si fort, si farouche, si ardent [...].)

4.4. Les emplois temporels de *ou*

4.4.1. *Ou* temporel sans antécédent

En français contemporain, « employé seul, *où* n'est pas capable d'exprimer la temporalité » (HADERMANN, 1993 : 65). Pour ce qui est de l'ancienne langue, HADERMANN (2009) n'indique pas, non plus, d'emploi temporel de *ou* sans

⁹ On se servira sciemment, dans cette partie de l'étude, d'exemples comportant surtout le verbe *voir*.

¹⁰ Sur les emplois temporels et causaux de *quant*, cf. BERTIN (1997) et IMBS (1956).

antécédent (cf. *supra*), et IMBS (1956 : 175), quant à lui, cite très peu d'exemples de *ou* temporel sans antécédent, dont certains sont de plus assez ambigus : il ne s'agirait que « de simples survivances, ou de calques faits sur le latin *ubi* ». Voici un exemple, repris également par BERTIN (1997 : 125), où la forme a plutôt un sens causal, celui de « puisque » :

- (19) *U* par ostage vos en voelt faire soïurs,
Ceste grant guerre ne deit munter a plus.
(*La Chanson de Roland*, 241-242 : *Puisque* par des otages il veut vous rassurer, cette grande guerre ne doit pas se prolonger.)

4.4.2. *Ou + veoir*

Or, on trouve dans *Ami et Amile*, par exemple, 17 occurrences d'emploi de *ou* sans antécédent, mais dans tous ces cas, il est immanquablement suivi du verbe *veoir*, ce qui fait un sixième à peu près du nombre total d'occurrences de *quant* temporel. Dans *Le Charroi de Nîmes*, on en trouve aussi, mais elles sont nettement moins nombreuses – il n'y en a que 3, ou presque un dixième des cas d'emploi de *quant* temporel.

- (20) Tenrement plore, quant ses compains i vint ;
Ou voit le conte, si l'a a raison mis : [...]
(*Ami et Amile*, 543-544 : Attendri, il pleurait, lorsque son compagnon le rejoignit. Amile lui adressa *alors* ses mots : [...])

MENARD (1994 : 214) affirme que cet emploi temporel de *ou* suivi du verbe *veoir* est rare en ancien français (à la différence de celui de *ubi* en latin), qu'on le trouve surtout dans les textes épiques et qu'en revanche *ou que* et *la ou* sont assez répandus au sens de « lorsque, tandis que ». Il est à noter aussi que dans certaines chansons de geste, comme *La Chanson de Roland* ou *Aliscans*, par exemple, on ne trouve pas d'occurrences de *ou + veoir*, tout comme dans *La Vie de saint Alexis*¹¹.

Selon IMBS (1956 : 177), *ou + veoir* est une « formule presque vide de sens, et en tout cas de signification », « sa fonction est [...] essentiellement rythmique, sa valeur sémantique à peu près nulle ». Or, l'apparition et la consécration du tour figé *ou + veoir* dans le genre épique (après respectivement la consécration de celui-ci, au XII^e siècle) pourraient aussi être conditionnées par les particularités de l'énonciation médiévale. Car il comprend une coïncidence de temps et d'espace, d'ici et de maintenant (le verbe étant toujours au présent de l'indicatif), perçue par la vue et réalisée par la parole des personnages (le verbe de la principale qui suit la tournure de la subordonnée étant presque exclusivement un verbe de dire). Tout cela est complété par la parole de l'interprète et par l'ouïe de l'auditeur dans la diffusion, l'énonciation *in praesentia*, sur la place publique. La formule serait ainsi un des procédés stylistiques de la chanson de geste, et ne serait peut-être pas complètement « vide de signification », mais ferait plutôt partie intégrante de la performance orale.

¹¹ Cf. aussi, sur ce point, IMBS (1956 : 175).

Le figement du tour enlève la possibilité de tout autre agencement des constituants de la proposition initiale (il l'est d'ailleurs toujours) à part *ou* + *sujet* (éventuellement) + *voit* + *complément d'objet* (le plus souvent nominal). Ainsi le tour serait-il devenu un des moules des formules remplissant le premier hémistiche du vers, qui, comme le souligne RYCHNER (1955 : 147), « sont plus constantes que les formules du second [car] elles échappent aux exigences de l'assonance ».

4.4.3. La locution *ou que*

Il est une autre locution conjonctive, formée à la base de *ou* – à savoir *ou que* – qui se trouve, elle aussi, toujours suivie du verbe *veoir*.

- (21) *Ou qu'il les voit, ses a aresonez* : [...] (Le Charroi de Nîmes, 938 : Sans plus attendre, il leur a adressé la parole : [...])

Imbs affirme que *ou que* temporel n'est qu'un « simple dérivé de *u* », « l'appendice » *que* n'étant qu' « un essai de normalisation d'une conjonction monosyllabique et synthétique » (IMBS, 1956 : 182), et qu'il a disparu avec le déclin du genre épique qui l'avait fait naître, car « seules des préoccupations d'euphonie ont pu assurer à cet étrange composé un semblant de vitalité » (*ibid.* : 183)¹².

4.4.4. La *ou*

La ou serait, selon IMBS (1956 : 184), le substitut de cette « anomalie au regard de l'ensemble du système » que présente *ou* temporel sans antécédent. Ce serait de plus un substitut beaucoup plus productif, bien qu'il reste toujours, durant le Moyen Age, un « concurrent [...] peu dangereux de *quant* et *come* » (*ibid.* : 188) et que ses emplois soient plutôt stylistiques et personnels que grammaticaux (*ibid.* : 190). Or, les hésitations entre le spatial et le temporel sont inévitables, comme dans l'exemple suivant, relevé par KUNSTMANN (1990 : 191) :

- (22) Or me dites, sire chevaliers, fet Lancelos, *la ou* madame la reine fu einsi apelee com vos me dites, i avoit il nus des preudomes de la Table Reonde ? (La Mort le roi Artu, 74, 63-66 : Dites-moi donc, seigneur chevalier, demande Lancelot, le jour où Madame la reine a été accusée comme vous me l'avez dit, n'y avait-il de présent aucun des hommes de valeur qui constituent la Table Ronde ?)

4.5. La parataxe

Si COMBETTES (2002 : 115) souligne en général que « la distinction subordination / juxtaposition [...] ne se laisse pas aussi facilement délimiter dans une langue comme l'ancien français, du moins dans les textes narratifs », MARCHELLO-NIZIA (1992 : 69) précise que la présence presque exclusive des constructions paratactiques dans des textes en vers « est liée non pas au genre littéraire [...], mais bien à la présence d'une structure rythmique », et que « si on

¹² Comme on l'a déjà dit, en moyen français, *ou que* n'a plus que le sens « n'importe où ».

les trouve plus fréquemment dans les chansons de geste que dans les romans ou les poésies lyriques, c'est aussi sans doute que les chansons de geste sont écrites en vers longs décasyllabiques, avec pause d'hémistiche régulière, alors que les romans et poèmes sont en octosyllabes ».

Dans notre corpus, la structure paratactique, en tant qu'une des variantes syntaxiques de l'expression de la valeur temporelle, apparaît uniquement avec les verbes *veoir*, *oïr* et *entendre* dans le genre épique (le sémantisme de ces verbes renvoie de nouveau à l'unité temps-espace, plus cause). Et pourtant, sa souplesse syntaxique est beaucoup plus grande que celle du tour *ou* + *veoir* ou de *ou que*, ce que prouvent les fréquences des occurrences dans les chansons de geste observées : dans *Ami et Amile* la structure paratactique se rencontre seulement deux fois moins fréquemment que la subordonnée temporelle introduite par *quant* et trois fois plus fréquemment que la tournure *ou voit* ; dans *Le Charroi de Nîmes* les occurrences de la construction paratactique rejoignent à peu près celles de *quant* temporel (celles de *ou voit* font un dixième des cas d'emploi de ce dernier).

(23) *Voit le Guillelmes*, tot le sanc ot mué.

(*Aliscans*, 1924 : Guillaume *en* est hors de lui.)

(24) *Renoart l'ot*, si commence a plorer.

(*Aliscans*, 7922 : *L'ayant entendu*, Rainouart se mit à pleurer.)

(25) *Voit le li cuens*, en haut s'est escriz : [...]

(*Ami et Amile*, 90 : *Quand il le vit*, le comte cria bien haut : [...])

(26) *Ot le Guillelmes*, s'en a un ris gité : [...]

(*Le Charroi de Nîmes*, 44 : *À ces mots*, Guillaume a éclaté de rire : [...])

On ne peut ne pas noter le statut formulaire de ces constructions que l'on retrouve à plusieurs reprises au sein d'une même œuvre, ainsi que dans des œuvres différentes. La souplesse syntaxique de la construction (la possibilité d'un agencement assez varié des constituants dans la proposition initiale) contribue à ce statut de formule épique permettant plusieurs variantes syntaxiques, ou même lexicales : la rigidité syntaxique de la formule *ou* + *veoir* y est donc surmontée.

Conclusion

Nous avons essayé de montrer que la diversité lexicale et syntaxique dans l'expression des rapports spatio-temporels en français médiéval est en fonction – du moins dans certains cas, si peu nombreux soient-ils –, des particularités énonciatives et discursives des textes. Car, même si presque tous les conjonctifs ou relatifs simples observés dans cette étude ont des emplois temporels et locatifs à la fois (notamment *com(e)* et *dont*, par exemple), c'est à la proforme *ou* qu'incombe la responsabilité d'avoir eu toute une panoplie d'emplois temporels, quoique son emploi principal soit essentiellement locatif. Les occurrences les plus nombreuses de *ou* temporel, sans antécédent temporel, étant puisées dans le genre épique, nous admettons que cela est dû à la spécificité de l'énonciation *in praesentia* des chansons de geste, énonciation qui suppose probablement l'expression la plus

achevée de l'unité temps-espace, du point de vue de l'interprétation, de la performance de l'œuvre et de sa perception. L'emploi des locutions les plus extraordinaires, notamment *ou + veoir* et *ou que + veoir*, coïncide avec la consécration et le déclin (pas vraiment avec les débuts) du genre, dont la transmission fut incontestablement essentiellement orale, vocale, touchant à la théâtralisation (et ce n'est pas, sans aucun doute, de manière fortuite qu'on a dans la subordonnée le verbe *veoir* suivi d'un verbe de dire dans la principale).

Cet emploi temporel de *ou* (y compris celui de *ou que*) s'estompant dès la fin de la période de l'ancien français, on ne saurait négliger comme raison de cette disparition la prépondérance de l'emploi spatial de la forme en question, ainsi que l'importance des autres variantes syntaxiques ayant la même valeur et qui prennent nettement le dessus en dehors du style formulaire : il s'agit en particulier des propositions introduites par *quant*, dont le degré de flexibilité syntaxique est considérablement plus élevé que celui des propositions débutant par *ou + veoir*.

L'emploi et la disparition des tours en *quel... que*, dans l'expression de l'idée de lieu, mériterait aussi un examen plus approfondi de ce point de vue. Or, nous nous sommes limitée ici à l'observation des cas de variation que ces tours présentent face à l'emploi de *ou* et *dont* locatifs. On ne pourrait affirmer, à cette étape de l'étude, que la variation en question se voit souvent conditionnée par les contraintes de la versification, du mètre.

Enfin, il s'est avéré que l'approche pragmatique, tout en rendant compte des particularités discursives des textes dans l'analyse de la variation et du changement linguistique, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives devant l'étude de l'évolution en langue – notamment concernant l'apparition et/ou la disparition de certaines formes grammaticales.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTIN, Annie (1997), *L'expression de la cause en ancien français*, Genève, Droz.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2003), Quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois, *Verbum* XXV, 3, p. 277-290.
- COMBETTES, Bernard (2002), Aspects de la grammaticalisation de la phrase complexe en ancien et en moyen français, *Verbum* XXIV, 1-2, p. 109-128.
- ERNOUT, Alfred ; THOMAS, François (1997), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2^e éd.
- FOULET, Lucien (1919), Études de syntaxe française, I : quelque, *Romania*, 45, p. 220-249.
- GAUNT, Simon (2001), *Retelling the Tale : An Introduction to Medieval French Literature*, London, Duckworth.
- HADERMANN, Pascale (1993), *Étude morphosyntaxique du mot où*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HADERMANN, Pascale (2009), Le relatif *où* et ses principaux concurrents : variation morpho-syntaxique et neutralisation entre synchronie et diachronie, *Travaux de linguistique* 59, p. 123-146.

- HASPELMATH, Martin (1997), *From space to time : Temporal adverbials in the world's languages*, Munich et Newcastle, Lincom Europa.
- HERMAN, József (1963), *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin, Akademie Verlag.
- IMBS, Paul (1956), *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment*, Paris, Société d'éditions : Les belles lettres.
- JOKINEN, Ulla (1978), *Les relatifs en moyen français : formes et fonctions*, Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia.
- KOCH, Peter (1993), Pour une typologie conceptionnelle et médiale des plus anciens documents / monuments des langues romanes, in SELIG, M. et al. (éds), *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, Gunter Narr.
- KOCH, Peter ; OESTERREICHER, Wulf (2007), *Lengua hablada en la romanía : español, francés, italiano*, trad. LÓPEZ SERENA A., Madrid, Gredos.
- KUNSTMANN, Pierre (1990), *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Genève, Droz.
- LE BIDOIS, Georges et Robert (1935), *Syntaxe du français moderne*, T. I, Paris, A. Picard.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane (1992), Parataxe et syntaxe du vers en ancien français, in PERRIN, I. (éd.), *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, Louvain – Paris, Peeters, p. 63-71.
- MENARD, Philippe (1994), *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 4^e éd.
- MOIGNET, Gérard (1976), *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 2^e éd.
- PERRET, Michèle (1988), *Le signe et la mention : adverbies embrayeurs CI, CA, LA, ILUEC en moyen français (XIV-XV^e siècles)*, Genève, Droz.
- PERRET, Michèle (2006), Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia*, *Langue française* 149, p. 16-30.
- RYCHNER, Jean (1955), *La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, Lille, Giard.
- SOUTET, Olivier (1992), *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- SOUTET, Olivier (2010), Genèse et sens de *quelque* : essai de microsémantique historique, *L'Information grammaticale* 125, p. 22-28.
- VÄÄNÄNEN, Veikko (1963), *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.
- VITZ, Evelyn Birge (1999), *Orality and Performance in Early French Romance*, Cambridge, D.S. Brewer.
- WAGNER, Robert-Léon (1936), Coordonnées spatiales et coordonnées temporelles, *Revue de linguistique romane* 12, p. 144-164.
- ZUMTHOR, Paul (1983), *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.
- ZUMTHOR, Paul (1987), *La lettre et la voix*, Paris, Seuil.

CORPUS

- Aliscans*, éd. REGNIER, C. (2007), Paris, Champion.
- Ami et Amile*, éd. DEMBOWSKI, P. F. (1987), Paris, Champion.
- Ami et Amile*, trad. BLANCHARD, J. ; QUEREUIL, M. (1985), Paris, Champion.

- La Chanson de Roland*, éd. DUFOURNET, J. (2004), Paris, Flammarion, 2^e éd.
- Le Charroi de Nîmes*, éd. LACHET, C. (1999), Paris, Gallimard.
- La Châtelaine de Vergy*, in *Nouvelles courtoises*, éd. MEJEAN-THIOLIER, S. ; NOTZ-GROB, M.-F. (1997), Librairie Générale Française, 2^e éd.
- La Conquête de Constantinople*, Geoffroy DE VILLEHARDOUIN, éd. DUFOURNET, J. (2004), Paris, Flammarion.
- Lais de Marie de France*, éd. MICHA, A. (1994), Paris, Flammarion.
- La Mort le roi Artu*, éd. FRAPPIER, J. (1996), Genève, Droz.
- La Mort du roi Arthur*, trad. SANTUCCI, M. (1991), Paris, Champion.
- La Prise d'Orange*, éd. LACHET, C. (2010), Paris, Champion.
- La Vie de saint Alexis*, éd. PARIS, G. (1885), Paris, F. Vieweg.
- La Vie de saint Gilles*, Guillaume DE BERNEVILLE, éd. LAURENT, F. (2003), Paris, Champion.
- Yvain ou Le Chevalier au Lion*, Chrétien de Troyes, ms P (BnF fr. 794), DECT : Dictionnaire Electronique de Chrétien de Troyes, LFA/Université d'Ottawa ATILF/Nancy Université. Site internet : <http://www.atilf.fr/dect>.
- DMF : Dictionnaire du Moyen Français, ATILF – Nancy Université & CNRS. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Publié par l'Institut d'études romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

ISSN : 1801-0865 (Print)
1804-8358 (Online)

L'article qui précède a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. VII / Num. 1
2011